



Technicien d'exploitation/ Station d'épuration des eaux usées (STEU) et réseaux

CONTEXTE

Située sur le versant Sud du Parc National de la Vanoise, à proximité des cols du Mont-Cenis et de l'Iseran, la commune nouvelle de Val-Cenis, 2100 habitants, intervient sur un territoire naturel composé de 5 villages touristiques supports de stations de ski.

La régie assainissement exploite quatre stations d'épuration des eaux usées : STEU de Val Cenis (biofiltration/16000 EH) et digesteur, STEU du Val d'Ambin (SBR/6500 EH), STEU de Bessans (Boues activées+ pompage pneumatique/ 5500 EH) et la STEU des Fontainettes (150 EH) au col du Mont Cenis (station plantées de roseaux).

MISSIONS

Au sein d'une équipe de 6 personnes et sous l'autorité du Responsable d'exploitation, vous serez en charge des missions suivantes en lien avec le reste de l'équipe et sous l'autorité du responsable d'exploitation :

- Participer au process et à l'entretien des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement gérés par la régie de Val Cenis
- Réaliser les analyses des échantillons, saisir et suivre les données d'exploitation,
- Réaliser la maintenance de premier niveau (graissage, niveau d'huile, entretien filtre, vidange des motoréducteurs, etc.),
- Intervenir sur les équipements en cas de défaut pour acquitter et relancer ou faire un premier diagnostic pour renseigner les demandes d'intervention,
- Assister les techniciens de maintenance
- Interventions ponctuelles sur le réseau d'eau potable

PROFIL RECHERCHE

- ✓ Formation de Bac à Bac + 3 dans le domaine de l'Eau ou de l'environnement.
- ✓ Connaissances du Process assainissement, et de l'outil informatique (Excel, word)
- ✓ Notion en Maintenance industrielle de premier niveau souhaitée.
- ✓ **Permis B indispensable**, des déplacements réguliers sont à prévoir sur les différents sites.
- ✓ Qualités requises : Bon relationnel, sens du travail en équipe, esprit d'initiatives, rigueur, dynamisme, autonomie.

CONDITIONS

- ✓ **Emploi permanent** : fonctionnaire ou contractuel avec possibilité de CDI.
- ✓ Temps complet –cycle de travail sur 35h.
- ✓ Rémunération selon expérience (Groupe III ou IV de la convention collective).
- ✓ Avantages : prime liée au poste, participation complémentaire santé et prévoyance, CNAS.
- ✓ Poste vacant à pourvoir en fonction de votre disponibilité.
- ✓ Astreinte possible 1 semaine sur 5